L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 11 NOVEMBRE 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires:
F. WEISSE. N. DUFOUR.
DUVERGER. S. HARRY.
No 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 11 NOVEMBRE.

CHEMINS DE FER.

[illegible] commençons à éprouver les bienfaits des chemins de fer. Une grande quantité de [illegible] nous arrive journellement, depuis quelque temps, par les railways de Jackson et des [illegible]. C'est peu de chose en apparence, [illegible] l'approvisionnement de la ville s'en ressent d'une manière notable.

Le chemin de Jackson transporte aussi du [illegible] et celui des Opelousas du sucre et des [illegible]. Le fret confié à cette dernière voie [illegible] chaque jour plus considérable. Le nombre des voyageurs tend également à s'accroître. [illegible] des paroisses que traverse le chemin [illegible] venaient autrefois que très rarement [illegible] cause de la longueur et de la [illegible] du voyage et aussi de la perte de temps [illegible] résultait pour eux. Maintenant qu'ils [illegible] à trois heures de distance de la [illegible], ils y viennent beaucoup plus souvent [illegible] feront peu à peu un séjour de [illegible]. Aussi, nous [illegible] entre les paroisses de La[illegible] et la Nouvelle-Orléans. Le journal qui suit [illegible] les progrès de cette entreprise [illegible] que les recettes du chemin qui tout [illegible] dépassaient pas cinquante piastres, [illegible] cent piastres par jour.

[illegible] les voyageurs et à $50 pour [illegible] par les voyageurs et $40 [illegible]

[illegible] ces recettes promettent de s'accroître rapidement. [illegible] aux habitants [illegible] pendant l'hiver. [illegible] trains de l'après [illegible] pour les théâtres, [illegible] le lendemain matin, le train [illegible] on se sera à peine [illegible]

[illegible] à Nouvelle-Orléans, planteurs [illegible] St-Charles, le St-Jean-Baptiste [illegible] chemin de fer vous permet [illegible] et presque au [illegible] campagne. Il n'est [illegible]

[illegible] à Nouvelle-Orléans est extrêmement [illegible] pendant l'hiver, et pas que [illegible] du nord et de l'ouest, les planteurs [illegible]

[illegible]

CONVENTION ENTRE LES ETATS-UNIS ET LA RUSSIE.

[illegible] de la convention qui a été conclue entre les Etats-Unis et la Russie [illegible] de quatre articles.

[illegible] les deux hautes parties contractantes [illegible] une permanente et immuable [illegible] les navires libres marchandises [illegible] les effets et marchandises [illegible] sujets ou citoyens d'une puissance [illegible] Etat en guerre, sont exempts [illegible] saisie et confiscation à bord [illegible] de navires neutres, à l'exception [illegible] entendu de la contrebande de guerre. [illegible] des navires à bord d'un navire [illegible] sont pas sujets à la confiscation [illegible] de la contrebande de guerre. Les parties contractantes s'engagent à [illegible] principes au commerce et à la [illegible] de toutes puissances et de tous les Etats qui consentiront à les adopter de leur [illegible] comme permanents et immuables.

Art. 2 Les deux hautes parties contractantes se réservent d'en venir à un arrangement ultérieur, selon que les circonstances l'exigeront, relativement à l'application et à l'extension à donner, s'il le faut, aux principes énoncés dans le premier article. Mais elles déclarent à partir de ce moment qu'elles prendront ces stipulations conventionnelles dans ledit article 1er, comme règle, toutes les fois qu'il s'agira de juger des droits des neutres.

Art. 3—Il est entendu par les hautes parties contractantes que toutes les nations qui consentiront ou pourront consentir à adhérer aux règles du premier article de cette convention, par engagement formel de les observer, jouiront des droits résultant de cette adhésion comme pourront en jouir, en les observant, les deux puissances qui signent cette convention. Elles se communiqueront mutuellement le résultat des mesures qui seront prises sur ce sujet.

Le quatrième article a rapport à l'échange des ratifications. La convention, conclue le 22 juillet dernier, a été ratifiée à Washington le 31 octobre, et le président l'a annoncé par une proclamation le 2 de ce mois.

CHRONIQUE LOCALE.

Théâtre des Variétés.—Le Théâtre des Variétés sera ouvert [illegible] ce soir. Le directeur a engagé la famille Ravel qui joue en ce moment au Théâtre d'Orléans. [illegible] nouvelle troupe [illegible] doit arriver incessamment du Nord.

Théâtre de [illegible] Rice.—Le théâtre de Dan Rice continue à attirer [illegible]. La troupe Caney a obtenu un brillant succès. Ce soir, The Dumb Man of Manchester et Lucrezia Borgia, deux drames.

Théâtre St-Charles.—[illegible] joue ce soir pour la première fois au théâtre St-Charles, dans les drames de Therese the Orphan of Geneva et Paul Jones.

Premier District.

[illegible]

Deuxième District.

[illegible]

Troisième District.

[illegible]

Nominations.—Le gouverneur Hebert a fait les nominations suivantes:

[illegible] John Haley, en remplacement de [illegible]

LOUISIANE.

[illegible]

UN EPISODE DE LA BATAILLE D'ALMA.

Les correspondances particulières commencent à faire connaître les épisodes de la journée d'Alma. Voici une lettre de M. Hugh Annesly, [illegible] de la garde, blessé [illegible] nous traduisons de l'anglais.

Ecrit de M. Hugh Annesby, officier de la garde, blessé à Alma.

[illegible] forte de 41000 hommes, et [illegible]

[illegible] Heureusement je sortis sain et sauf [illegible]

Il y avait déjà là six ou sept de nos camarades, l'un avec cinq balles dans le corps, un autre avec trois et un autre avec une jambe brisée. Tout nos secours se composaient de thé, d'eau de vie légère, et d'eau. Heureusement le lendemain je pus me faire transporter à bord d'un des navires de Sa Majesté.

Pendant que j'étais couché dans la grange transformée en hôpital, le pauvre B— vint me demander et se mit à fondre en larmes en me reconnaissant, ou plutôt en ne me reconnaissant pas, car j'étais quelque peu changé. On comprendra aisément qu'il est difficile d'avoir une once de plomb dans les chairs sans qu'il n'en résulte une enflure, et en ce moment ma figure a quelque peu l'apparence d'un navet de belle dimension, sans compter que ma bouche est beaucoup plus large que je ne voudrais la voir à l'avenir. Je ne pense pas que cette balle puisse m'avoir atteint autre part dans la tête sans avoir entraîné des conséquences beaucoup plus graves. Quel excellent dentiste cette balle a été pour moi! Penser qu'elle m'a enlevé d'un seul coup toutes mes dents, en me laissant seulement quatre grosses molaires; il y en avait surtout une d'elles qui était gâtée, et j'espère qu'elle est partie avec ses sœurs, mais je ne puis découvrir encore si j'en suis, ou non, débarrassé pour toujours. J'ai perdu par la même occasion un bon morceau de ma langue, mais les docteurs prétendent que cela ne fait rien et que je parlerai aussi bien après qu'avant, avec ou sans ce morceau, et que dans tous les cas il ne m'en resterait qu'un zézeyement agréable. De sorte que vous voyez que j'ai toutes les raisons possibles d'être satisfait, et j'espère que vous ne vous alarmerez pas sur mon état plus que moi-même.

Tandis que nous chargions la grande redoute, je priais. Seigneur! épargnez moi, disais-je, et en réalité je n'avais pas plus d'espoir d'en revenir vivant que si j'avais été attaché à la bouche d'un canon. Pensez donc, une grêle de mitraille, de boulets et de balles déchargées sur nous à trente pas, et comme complément un bataillon entier [illegible] sur le corps aussi vite qu'il pouvait courir. Les deux autres officiers de ma compagnie ont été blessés.

Fautes de typographie.—M. Paul Dupont a consacré un chapitre curieux et plaisant aux méfaits typographiques. Il a signalé les nombreuses étourderies de la coquille qui produit tous les jours de si étranges bévues, et qui n'a jamais profité qu'à la Rosette du poète Malherbe. Coquille appelle coquille est tout simplement une lettre mise à la place d'une autre; un versificateur dans le goût de Loret s'est amusé à énumérer quelques-uns de ces quiproquos; il dit, en s'adressant à cette effrontée coquille:

Un cirque a de nombreux gradins,
Et tu le peuples de gredins;
Parle-t-on d'un pouvoir unique,
Tu m'en fais un pouvoir inique,
Dont toutes les prescriptions
Deviennent des proscriptions....

Et ainsi de suite. Il n'est pas un écrivain qui n'ait eu à se plaindre de la coquille, et qui n'ait à raconter les tours que ce démon de la typographie lui a joués. Les publicistes regardent la coquille comme une ennemie personnelle; mais la coquille aurait peut-être aussi le droit de leur reprocher une copie détestable, provenant d'une écriture mal formée.

Après la coquille, il y a le doublon, répétition; le bourdon, omission; puis, s'il faut dire tous les accidents qui [illegible], les lettres tombées hors ligne, [illegible] majuscules, les mots en italique qui devraient être en romain et vice versa. Tout cela est le désespoir des écrivains, des journalistes surtout, imprimés tous vifs sans qu'ils aient le temps de se relire.

La transposition d'une lettre ou son omission causent autant de désordres que la [illegible]

[illegible]

Les coquilles, les doublons, les bourdons, &c. sont de véritables fléaux. [illegible] Charles Crapelet, que le jour même de son mariage, ce digne imprimeur quitta la compagnie [illegible] de sa noce, pour aller corriger des épreuves attendues. Voilà de l'amour.... de l'art!

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS.

PAR ALEXANDRE DUMAS.

CHAPITRE XII.

[illegible]

Lorsque Pétrus arriva à la porte du maréchal de Lamothe-Houdon, sa montre marquait une heure moins un quart.

[illegible]

Il sortit.

Il était dans le quartier de Jean Robert, à l'extrémité de la rue de l'Université; il résolut d'aller faire une visite à son ami, [illegible]

Jean Robert, vers sept heures du matin, était sorti, [illegible]

[illegible]

Ludovic n'était pas rentré.

[illegible] chambre.

Il rentra chez lui, et se mit à esquisser de souvenir un portrait de la petite Rose-de-Noël, sous le costume de la Mignon de Goethe. Il avait choisi le moment où la petite bohémienne, pour distraire Wilhelm Meister, exécute la Danse des Œufs.

Vers cinq heures du soir, un domestique à la livrée du maréchal, apporta un billet de la part de la princesse Régina.

Pétrus eut toutes les peines du monde à se contenir, et à prendre le billet d'un air nonchalant.

Il l'ouvrit tout tremblant, [illegible] reconnut qu'il était bien d'elle.

Il contenait ces quelques lignes:

« Excusez-moi, monsieur, de ne point m'être trouvée chez moi ce matin, lorsque vous avez bien voulu vous y présenter. Un accident terrible, arrivé à une de mes meilleures amies de pension m'a retenue toute la matinée hors de Paris. J'arrive seulement à quatre heures et j'apprends que vous êtes venu; [illegible] vous écrire ce matin pour vous épargner cette peine, mais vous m'excuserez, je l'espère, en [illegible] au trouble où j'étais.

« Ne pouvant réparer ma faute, je l'atténue.

« Serez-vous libre demain à midi, monsieur, [illegible] de posséder achevé votre magnifique portrait.

« RÉGINA. »

—Dites à la princesse, répondit Pétrus, que je serai demain chez elle à l'heure indiquée.

Le domestique se retira, Pétrus resta seul.

Trois jours auparavant, un pareil billet eût comblé de bonheur; la seule vue de l'écriture de Régina l'eût ravi en extase, et il eût baisé cent fois sa signature.

Mais depuis la révélation du général Herbel à Pétrus du mariage de la jeune fille avec le comte Rappt, il s'était fait un tel bouleversement dans le cœur du jeune homme, que la vue de ce billet lui était plus douloureuse qu'agréable.

Il lui semblait qu'en ne lui disant rien de la situation où elle se trouvait, Régina l'avait trahi, qu'en [illegible] aimer elle lui avait tendu un piège.

Et cependant il lut et relut la lettre, ses yeux ne pouvaient se détacher de cette charmante petite écriture, fine, régulière, aristocratique.

Il fut interrompu au milieu de cette occupation par le bruit de sa porte qui s'ouvrit de nouveau. Il se retourna machinalement et aperçut Jean Robert.

Le jeune homme, après la journée orageuse qu'il avait passée, arrivait du Bas-Meudon.

Il était venu droit chez Pétrus, comme Pétrus était allé droit chez lui.

Si Pétrus eut trouvé Jean Robert rue de l'Université, il lui eût probablement, dans ce premier moment de dépit [illegible] du portrait qu'il était en train de faire, mais trois ou quatre heures de travail couronnées par la lettre de Régina, avaient rendu au jeune homme, sinon le calme, du moins une certaine puissance sur lui même.

C'était Jean Robert qui venait chez Pétrus, ce fut Jean Robert qui parla.

Pétrus, lui, n'avait que le cœur plein.

Jean Robert avait le cœur et l'esprit également préoccupés, mais d'une manière égoïste des poètes, c'est-à-dire au point de vue de ce qu'il pourrait tirer en roman ou en drame des événements de la journée.

Malgré l'emphatique exorde du jeune poète, Pétrus, tout préoccupé des propres événements de sa journée, ne faisait qu'une médiocre attention au récit des amours de Justin et de Mina, quand tout à coup les regards du narrateur tombant sur l'esquisse de la Danse des Œufs de la petite bohémienne, il s'écria:

—Tiens, Rose-de-Noël!

—Rose-de-Noël? demanda Pétrus, tu connais cette jeune fille?

—Mais oui.

—Comment cela?

—C'est sa vieille bohémienne de mère qui a trouvé la lettre que Mina a jetée par la portière de la voiture. J'ai été chez elle avec Salvator.

—En effet, elle m'a dit connaître notre ami de la nuit dernière.

—C'est son protecteur, il veille sur elle, s'occupe de sa santé, lui envoie des médecins, la fait changer de logement. Il paraît que cette affreuse Brocanta est une vieille avare qui laisse mourir l'enfant de froid l'hiver et de chaud l'été. Est ce que tu ne trouves pas cette petite fille ravissante, Pétrus?

Tu vois bien que si, puisque j'ai fait son portrait......

—En Mignon, c'est une bonne idée. [illegible]: oh! si j'avais une actrice comme elle, je ferais tout de suite un drame du roman de Goethe.

—Attends, dit Pétrus, je vais te montrer autre chose, alors.

Il tira de son carton le grand dessin qu'il avait fait quelques jours auparavant dans le salon des fleurs de Régina, puis, comme Jean Robert voulait voir sans retard;

—Attends, dit-il, j'ai quelques coups de crayon à donner encore.

En effet, on se rappelle que, dans cette grande composition de Rose-de-Noël, trouvée grelottante avec ses chiens dans un fossé du boulevard Mont-Parnasse, il avait fait d'imagination la tête de la petite bohémienne.

En cinq minutes la tête rêvée fut effacée, et la tête réelle remise en place.

—Tiens, dit Pétrus, regarde maintenant.

—Ah! mais, dit Jean Robert, sais-tu que c'est très beau, cela?

Puis tout à coup:

—Tiens! dit-il, le portrait de mademoiselle de Lamothe-Houdon!

Pétrus tressaillit.

—Comment, demanda-t-il, que veux tu dire?

—N'est ce donc point là le portrait de la fille du maréchal? là, là, en amazone.

—Oui; tu la connais donc?

—Je l'avais vue une ou deux fois chez le duc de Fitz-James, et je l'ai revue aujourd'hui; voilà pourquoi la ressemblance de cette amazone avec elle m'a sauté aux yeux.

—Tu l'as revue, et où cela?

—Oh! dans une circonstance terrible, agenouillée avec deux autres amies de pension, élèves de Saint-Denis comme elle, autour du lit d'une pauvre enfant qui a voulu s'asphyxier.

—Mais qui n'a pas réussi?

—Oui, dit Jean Robert avec tristesse, elle a eu ce malheur.

—Ce malheur?

—Sans doute, puisqu'elle s'asphyxiait avec son amant, et que son amant est mort. C'est tout cela que j'allais te raconter, cher ami, lorsqu'en même temps que je remarquais ta préoccupation, qui te faisait prêter une oreille médiocrement attentive à mon récit, j'ai reconnu le portrait de Rose-de-Noël.

—Pardon, Robert, dit Pétrus en tendant la main avec un sourire au jeune poète; j'étais préoccupé, c'est vrai, mais ma préoccupation est passée, raconte, mon ami, raconte.

Ainsi est faite l'âme humaine dans ses rapports avec les objets extérieurs, égoïste presque toujours. Pétrus, insouciant au récit des amours de Justin et de Mina, tant qu'il ignorait l'intervention de Rose-de-Noël dans ces amours; Pétrus distrait au récit des malheurs de Colombau et de Carmélite, tant qu'il n'y voyait pas apparaître mademoiselle de Lamothe-Houdon; Pétrus était avide maintenant d'entendre cette double narration, à laquelle Régina se trouvait mêlée: à la première, indirectement par Rose-de-Noël, à la seconde, directement par elle-même.

Pétrus n'avait point douté un instant que Régina fût attirée hors de chez elle par un événement arrivé à une de ses amies, mais il était [illegible] que Jean Robert vînt confirmer la réalité de l'événement. D'ailleurs, Jean Robert avait parlé de la beauté de mademoiselle de Lamothe-Houdon en poète, et malgré le sentiment de jalousie qui brûlait son cœur en songeant que cette beauté appartenait d'avance à un autre, il était heureux et fier de cette beauté.

Puis, il apprenait une chose, c'est que madame Lydie de Marande, chez laquelle il s'était fait présenter, et chez laquelle son oncle lui avait reproché de n'être point retourné, était non-seulement une connaissance de Régina, mais une amie intime, une compagne de Saint-Denis.

Il en était ainsi de cette jeune fille dont Jean Robert ne savait rien autre chose que le nom, qui vivait avec Salvator, et que l'on appelait Fragola.

Dès lors, le récit de Jean Robert prenait aux yeux et aux oreilles de Pétrus, un intérêt prodigieux.

Nous disons aux yeux, parce qu'à mesure que les [illegible], les yeux voyaient.

De son côté, Jean Robert, sentant qu'il était écouté, [illegible] Jean Robert racontait en poète.

Mais au fur et à mesure qu'elle avançait, la narration prenait une telle influence sur Pétrus, qu'il [illegible] bientôt plus des détails vagues et [illegible] du récit.

Il mit un crayon à la main de Jean Robert et le pria de lui donner une idée du spectacle [illegible] que présentait la chambre de Carmélite.

Jean Robert était loin d'être peintre, mais c'était un habile metteur en scène; c'était lui [illegible] qu'il montait une pièce qu'il allait à la [illegible] costumes, faisait le plan, et jusqu'aux maquettes des décorations.

Il avait, en outre, cette mémoire particulière aux romanciers, qui leur permet de décrire fidèlement la localité qu'ils n'ont vue qu'une fois, [illegible]

Jean Robert prit un papier, et fit d'abord le plan géométral de la chambre de Carmélite.

Puis sur un autre papier l'aspect de cette chambre, avec les trois jeunes filles groupées autour [illegible]

[illegible] de la Contemplation.

Pétrus le suivait avidement des yeux.

Avant même qu'il eût fini il lui tira le papier des mains.

—Merci, dit-il, j'ai tout ce qu'il me faut, mon tableau est fait, donne-moi seulement quelques détails sur le costume des [illegible] de Saint-Denis.

Jean Robert prit la boîte à l'aquarelle, et indiqua les couleurs sur une des jeunes filles agenouillées.

—C'est cela, dit Pétrus.

Et à son tour il prit un papier Bristol, et, devant Jean Robert, commença d'esquisser cette scène douloureuse dont le poète lui avait fait un croquis informe, mais un récit plein de couleur et de vérité.

Les deux jeunes gens se quittèrent assez avant dans la nuit.

Le lendemain, à midi juste, Pétrus se présentait à l'hôtel du maréchal de Lamothe-Houdon.

[illegible] d'attente, [illegible] d'immenses tristesses, [illegible] douleurs.

Décédé [illegible] DEVIVIER, âgé de 56 ans, natif de Paris. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de Mr Ch. H. Fostall, sont priés d'assister à ses funérailles, cette après-midi à 4 heures, de la demeure de Mr C. E. Fostall, rue Dumaine, entre Conti et Royale.

SERVICE FUNEBRE.

Une messe [illegible] BERNARD COUVENT [illegible]

Une quête sera faite au profit de la dite institution.

Par ordre du président.
10 nov—2 H. VERDON.

ATTENTION.

[illegible]

175 colis et lots de Marchandises Sèches étrangères et du pays.

[illegible]

Grande vente de Rubans et Marchandises Sèches.

[illegible]

LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG.

[illegible] J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres. 25 jan—1an

SENAT DE L'ETAT

JULES LAVERGNE est candidat pour le Sénat de l'Etat, en remplacement de l'hon. J. A. [illegible]

A VENDRE

GROCERIES. Une grocerie établie, Sudrier à J. BEAUX, rue Madison, No 16. [illegible] 11 nov—3t

EXCELLENTE OCCASION.

A céder pour cause de changement de genre d'affaires.

UNE pension alimentaire et privée très confortablement meublée et achalandée, située dans la meilleure partie de la ville [illegible]

La maison comprend, [illegible] 19 chambres, plus un rez-de-chaussée pouvant se diviser en deux appartements et très convenable pour un office de négociant courtier, &c.

C'est une excellente occasion pour celui qui commencerait ce genre d'affaires à l'entrée de cette saison.

S'adresser au bureau de ce journal aux initiales L. F. D. 11 nov

EN magasin et à vendre par le soussigné—
40 barriques vin rouge bon ordinaire,
47 barils vin blanc vieux,
[illegible] vin rouge vieux,
700 1/4 boîtes et quarts de boîtes pâtés truffés,
300 demi bo. tes champignons,
400 do cèpes à l'huile,
300 do de truffes,
500 livres saucissons des Pyrennées,
500 do do de Lyon,
29 dame-jeannes de genièvre de Hollande.
10 quarts cognac.
Et aussi, un assortiment complet et varié de comestibles pour familles. JEAN FISSE,
11 nov Encoignure St-Pierre et Royale.

QUININE française—200 onces quinine française Urine et Duque, de Bogota, à vendre chez BERNARD TURPIN, 11 nov 47, rue des Magasins

PAPIER de Gênes—65 balles papiers de Gênes, florete et media florete, convenable pour le marché mexicain, sous les clefs de la Douane, en vente chez BERNARD TURPIN, 11 nov 47, rue des Magasins

CANNELLE de Ceylan et CACAO—35 sacs de cacao Maracaibo; 20 rouleaux cannelle de Ceylan, en Douane, à vendre par BERNARD TURPIN, 11 nov 47, Magasins

CONSERVES DOUGHERTY—100 caisses, à vendre par E. J. HART & Co, 11 nov Nos 105 et 107, rue Tchoupitoulas

AMERS DE QUILEY—50 caisses, à vendre par E. J. HART & Co, 11 nov 105 et 107, rue Tchoupitoulas

GINGEMBRE DE CANTON—25 caisses, à vendre par E J HART & Co, 11 nov 105 et 107, rue Tchoupitoulas

[illegible]—6 caisses, à vendre par E J HART & Co, 11 nov 105 et 107, rue Tchoupitoulas

MUSCADE—5 caisses, à vendre par E J HART & Co, 11 nov 105 et 107, rue Tchoupitoulas

CANNEBERGES—[illegible] à vendre par E J HART & Co, 11 nov 105 et 107, rue Tchoupitoulas

---

COMPAGNIE D'ASSURANCE MONARCH DE LONDRES,

CONTRE L'INCENDIE & POUR LA VIE.

Capital souscrit et surplus, $2,000,000.

Fonds spécial: $150,000, entre les mains des assureurs de New-York pour couvrir les pertes.

Assureurs à New-York.

John L. Aspinwall, George Curtis, Watts Sherman.

Directeurs à New-York.

Silas K Everett, Wm L King, Geo B Morewood, James Harper, Wm H Macy, Joseph Stewart, Robt Haydock, Benj A Mumford, Benj M Whitlock

WM. ALLING, agent,
19 oct—6m No 55 rue St Charles

CHAUX DE COQUILLES A L'USAGE DES SUCRERIES.

UNE chaux tamisée d'une qualité supérieure, constamment en magasin et à vendre au CALIFORNIA SAW-MILL, Vieille Levée, entre les rues Congrès et Indépendance, Troisième District, Les ordres peuvent être laissés chez M. PAYRO, 25 Vieille Levée, 10 nov—2m3ps au premier

ACAJOU EN BILLES

A VENDRE 150 billes entières ou sciées selon les ordres des acheteurs. S'adresser au CALIFORNIA SAW-MILL, Vieille Levée, entre les rues Congrès et Indépendance, Troisième District, ou chez M. PAYRO, 25 rue Vieille Levée, 10 nov—2m3ps au premier

Avis de Société.

A DATER de ce jour, les soussignés ont formé une société sous la raison de C. Cavaroc & Co. CHARLES CAVAROC, EDOUARD BELHOURET, 10 nov—3 en commandite

Ale d'Ecosse de Tennant.

ATTENDUE incessamment par le navire Calcutta venant directement de Glasgow, livrable au débarcadère du droit payé:
116 pipes de [illegible] Ale en bouteilles,
9 do du [illegible]
A vendre par JUAN Y. DE EGANA,
11 nov 47 rue Bienville

ON DEMANDE

UNE CUISINIERE franç. ise. S'adresser rue St Louis, 90. 10nov

Tapis et Tapis de Bruxelles à des prix réduits.

AFIN de réduire notre fort stock de tapis de velours et de Bruxelles, nous les vendons en ce moment à des prix considérablement réduits. [illegible] A. BROUSSEAU & CO, Nos 23 [illegible] Chartres

A VENDRE

UNE NEGRESSE âgée d'environ 33 ans, parfaite cuisinière [illegible] S'adresser au No 23, rue de la Douane, [illegible]

CIGARES de la Havane, [illegible] D. BORNIO Jr, Rue Gravier No 34

CIGARES de la Havane [illegible] D. BORNIO Jr, Rue Gravier No 34

CHANCE A VOIR [illegible] D. BORNIO Jr, Rue Gravier No 34

CIGARES de la Havane, [illegible] D. BORNIO Jr, Rue Gravier No 34

PAPIER [illegible] D. BORNIO Jr, Rue Gravier No 34

WHISKEY—[illegible] W. VIRGINIE GRIGGS & Co.

GIN [illegible] W. VIRGINIE GRIGGS & Co.

[illegible] P. CURACHS

[illegible]

JAMBONS [illegible] VOORHIES, GRIGGS & Co.

BEURRE [illegible] VOORHIES, GRIGGS & Co.

BEURRE [illegible] VOORHIES, GRIGGS & Co.

CHANDELLES [illegible] VOORHIES, GRIGGS & Co.

HUILE [illegible] VOORHIES, GRIGGS & Co.

POTARDS [illegible] VOORHIES, GRIGGS & Co.

Pommes de Terre! Pommes de Terre!

REÇU par [illegible] DUMTZE & IKEN

OUVERTURE D'UN NOUVEAU MAGASIN,

47, RUE DE CHARTRES

P. RESSEC,

[illegible]

INSTITUT JACKSON.

AUX FAMILLES

NOUS prenons la liberté de recommander d'une manière toute particulière l'Institut Jackson, localisé à la Nlle Orléans par MM. Jagou et Latorre.

[illegible]

C'est donc aux familles surtout, que nous croyons rendre un service, en appelant leur attention sur l'Institut Jackson, [illegible] MM. Jagou et Latorre [illegible]

L. Séjour — Charl Thomas
B. Cocyo — Médéric Thomas
[illegible] Lacroix — Théophile Cavelier
2 nov—6t et c

Société Portugaise de Bienfaisance.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

LES membres de la Société s'assembleront dimanche le 12 courant, à 11 heures du matin, au café [illegible] Victoire et Champs-Elysées, pour des affaires très importantes à la Société, et pour élire un second vice-président en remplacement de M. José Decimas, démissionnaire.

Le président espère que tous les membres seront présents.

Par ordre du président.
9 nov—3 F. LUIS, secrétaire.

Sociedade Portugueza de Beneficencia.

ASSEMBLEA GERAL.

Os membros que compoem esta Sociedade, se reuniraõ Domingo 12 do corrente mez as 11 horas da manhãa, no caffe do Veranda do rail road, esquina das ruas Victoria e Champs Elisées, para se tratar de Assumptos mui importantes à dita sociedade; e Elegirem um 2o vice presidente em lugar do Snr José Decimas, demicionado.

Por ordem do presidente.
Nova Orleans, 8 de novembro 1854.
9 nov—3 F. LUIS, sec.

Salle de l'Armory—RUE DU CAMP.

CETTE salle, bien connue, a été ornée avec goût dernièrement et sa position centrale la rend la meilleure salle de la ville pour les artistes et ceux qui veulent donner des concerts &c. à la Nlle Orléans. L'expérience a prouvé que c'est la salle la plus avantageusement construite pour l'acoustique, non seulement à la Nouvelle Orléans, mais encore au Sud. Une vaste et belle chambre pour la toilette des dames est attachée à la salle qui loue à des conditions très avantageuses, par jour, par semaine ou par mois. S'adresser à
9 nov E M MONTGOMERY & Co.

FROMAGE de gruyère—A vendre en magasin, reçu à bord du Lemuel Dyer, de Bordeaux: 94 fromages pâte gruyère de Hollande.
9 nov FAURES & NORMAN, 33 et 35, rue Royale

THE vert et noir—Reçu par le navire C. B. Trott, venant de Philadelphie, un assortiment de thés divers de 1er choix et qualité.
A vendre par FAURES & NORMAN,
9 nov 33 et 35, rue Royale

WHISKEY—200 barils whiskey rectifié extra de Fletcher, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co.
9 nov No 33, rue Tchoupitoulas

HUILE DE GRAISSE—100 barils huile de graisse, garantie pour l'hiver, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
9 nov 33, rue Tchoupitoulas.

FARINE—500 barils farine supérieure de St. Louis et de l'Ohio, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
9 nov 33 rue Tchoupitoulas.

CHANDELLES—1000 demi et quarts de caisses de chandelles de l'Etoile, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
9 nov 33, rue Tchoupitoulas.

SAVON—500 caisses savon extra No 1 de Proctor & Gamble. 300 caisses Werdomer, Oléine Oxide, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,
9 nov 33, rue Tchoupitoulas.

EN débarquement du Fidente, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
50 barriques vin rouge bon ordinaire,
20 do vin blanc,
50 barils vin blanc, 400 caisses do do,
15 quarts cognac Colmy, de preuve,
100 caisses fruits au jus,
500 demi-boîtes champignons,
25 caisses sardines en demi et quarts de boîtes,
J. LABATA,
nov 11, rue Jefferson, 12, Toulouse

VERMOUTH—1 [illegible] à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,

EMMAGASINAGE.—Aux négociants et aux habitants ayant des affaires sur la ligne du chemin de fer des Opelousas—

Le soussigné ayant, dans le voisinage immédiat du Dépôt du chemin, de BEAUX MAGASINS sur les bords du fleuve, et d'excellents WHARFS, et étant sous tous les rapports préparé à recevoir, offre ses services pour recevoir et emmagasiner les produits. Il prendra charge des envois et fera leur arrivée au Dépôt, les placera en magasin LIBRES DE TOUT FRAIS, et les y tiendra durant un mois au taux de [illegible] pour boucaut de sucre et 10 cents par baril de mélasse. Les autres articles en proportion. Il se chargera également des envois de marchandises, provisions, comestibles et autres articles que ses amis voudraient expédier à la campagne, par le chemin de fer. THOMAS J. CASEY, Magasins Brooklyn, à Alger.

Références par consentement particulier:
Juan Y de Egana, W. & D. Urquhart,
Leidt & Charpentier, George Urquhart,
Augustin & Thibaut, Cammack, Squires et West,
7 nov—15 Darby & Trémoulet.

GONZALES FRERES,
Marchands de
FOIN, MAIS, AVOINE, &c.
No 11, Front Levée,

ONT constamment en mains, de l'Avoine égyptienne, des Pois de Vache et des Pommes de terre, pour planter. 8nov

CIGARES DE LA HAVANE.

LES soussignés reçoivent en ce moment par les bricks Mary Elizabeth et Adams Gray, venant de la Havane, un magnifique assortiment de cigares choisis avec soin dans les meilleures fabriques, comprenant: Impériales, Regalias, Regalia Chica, Regalia de Londres, Emblema, Princesas, Londres, Milars, Trabucos, Medianos, Cilindrados, Conchas, [illegible], Floras, Entreactos, &c. &c. des marques les plus estimées [illegible] Volupté, El Convenio, Flor de Fajardo, Zarzuela, Buena Iris, Convention, Excocesa, Empire City, La Cuay, Verrato, Antorcha, Imperial, El Sol, Candila, Fayehe, Pontarelosa, Cruzado, Legitima, &c. &c., qu'ils vendront à des conditions très avantageuses.
MORENO FRERES,
8nov No 34, Vieille Levée.

PICADURA—10 barils, en débarquement du brick Adams Gray et à vendre par
nov MORENO FRERES, 34, Vieille Levée.

TABAC en feuilles de la Havane et [illegible] petit lot de chaque [illegible] en magasin et à vendre par MORENO FRERES, 34, Vieille Levée.

CONSERVES et Confitures de la Havane—Constamment en magasin et à vendre par MORENO FRERES, 34, Vieille Levée.

WHISKEY—[illegible] whiskey vieux Monongahela et Rye [illegible] à vendre par C. T. BUDDECKE & Co, No 100, rue Tchoupitoulas

PRUNES—[illegible] qualité prunes sèches d'Allemagne, en débarquement et à vendre par C. T. BUDDECKE & Co, No 100, rue Tchoupitoulas

BOUTEILLES pour vin—1000 paniers en débarquement et à vendre par C. T. BUDDECKE & Co, No 100, rue Tchoupitoulas

PIPES—1000 caisses pipes en terre, à vendre par C. T. BUDDECKE & Co, No 100 rue Tchoupitoulas

DAME-JEANNES—1000 dame-jeannes de 1/4, 1/2, 1 à 5 gallons, à vendre par C. T. BUDDECKE & Co, No 100 rue Tchoupitoulas

PAPIERS DE PROVISIONS—[illegible] paniers, à vendre par C. T. BUDDECKE & Co, No 100, rue Tchoupitoulas

Grande amélioration dans les verres de lunettes.

C. DUHAMEL, opticien 50, rue de Chartres (jusqu'au 1er décembre [illegible]) vient de recevoir [illegible] dépositaire en Amérique.

[illegible]

PHARMACIE HENRIQUES.
P. SENAT, Successeur,

VIENT de recevoir de Paris, New York et Philadelphie un nouvel assortiment de Pharmacie, produits chimiques, Chocolats, Pâtes, Parfumeries et Remèdes patentés. [illegible]

[illegible] Tous les produits de Paris maintenant en vente.

[illegible] SIROP D'HUILE DE PALMACHRISTI [illegible]

[illegible]

A louer.

Un appartement de deux chambres, [illegible] chambre à domestique, [illegible] de la pharmacie. 7nov

VIEUX BRANDIES DE CHOIX.

LES soussignés [illegible]

[illegible]

3-0 paniers Heidsieck, Crème de Bouzy, Champagne de Cliquot et autres [illegible]
PETERS, MILLARD & Co,
27 nov encoignure Bienville et Vieille Levée.

PETERS, MILLARD & Co.
MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL DE COMESTIBLES,
ont à vendre à leur ancien magasin,
AU COIN BIENVILLE ET VIEILLE LEVÉE,

UN grand assortiment de café Rio, de la Havane, Java et Moka,

Thé noir, [illegible], poudre à canon, Young Hyson [illegible]

[illegible]

Hotel Verandah Conti.

MME GEORGE a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'elle vient de faire remettre à neuf et d'arranger, pour la plus grande commodité des personnes qui l'honoreront de leur confiance, l'Hotel Verandah Conti, rue Conti 36, entre Chartres et Levée.

[illegible]

Les chambres, y compris la pension, sont aux prix de $1 25, $1 50 et $2 par jour, [illegible]
3 nov—6m

VIENT de recevoir en magasin par le navire [illegible]:
[illegible] Jambons de Westphalie supérieurs,
50 douz. Eau de Seltz véritable,
30 do Tête de Mort,
25 livres Saucisse de Brunswick,
50 barillets de Sardelles au sel,
20 do de Caviar de la Russie,
50 boîtes Fromage de Limbourg,
20 caisses Vinaigre Framboises,
40 do de Vin du Rhin très fin,
A vendre par DUMTZE & IKEN,
7 nov Encoignure Royale et Conti

WHISKEY—30 barils en débarquement et à vendre par C.T. BUDDECKE & Co,
7 nov No. 100, rue Tchoupitoulas

$20 de Récompense.

PARTIE marronne le 4 novembre au matin de chez A. Hartshile, rue Histoire, entre Amour et Bons-Enfans, la mulâtresse HENRIETTE, âgée de 26 ans, parlant en [illegible]. Elle est [illegible] Les récompense sera donnée à celui qui la logera en prison.
S'adresser au No 112, rue du Camp. 7nov—6

Nouvelle-Orléans, 3 novembre 1854.

AVIS est donné aux créanciers de Michel Guillemette de présenter leurs réclamations dûment certifiées, à John T. Moore et George W. Byrne exécuteurs testamentaires, afin qu'elles soient payées. Les personnes qui doivent à la succession sont priées de venir régler avec les soussignés.
JOHN T. MOORE,
GEORGE W. BYRNE,
4 nov—10 f Rue Poydras, No 17, encoignure Commerce.

Dissolution de Société.

LA société qui existait entre A. JACQUET et G. SUTTERLIN, est dissoute d'un commun accord, à partir de ce jour. Les deux ex-associés sont chargés de la liquidation.
Nouvelle-Orléans, le 19 octobre 1854.
A. JACQUET,
20 oct G. SUTTERLIN.

Avis.

A JACQUET ayant acheté la part de marchandises de son ex-associé dans le fonds de magasin de la société, il continuera seul et pour son propre compte le même genre d'affaires, rue de la Vieille Levée, Nos 31 et 33.
Nouvelle-Orléans, le 20 octobre 1854.
20 oct A. JACQUET.

Changement de domicile.

BERNARD TURPIN, encanteur, rue de la Vieille Levée No 30, a transporté son magasin et ses bureaux rue des Magasins No 47. 2 oct

MAQUEREAUX gros et petits, No 2—en colis assortis. Un approvisionnement complet, à vendre par JOS. H. MARKS & Co,
20 oct 76, et 78 rue des Magasins

G. LAVIN,
No 5, rue St Charles entre Canal et Commune,
En déballage.

Deux caisses CHOCOLATS A LA CREME pour soirées, en boîtes assorties.

PICADURA—20 barils picadura de première qualité, en magasin et à vendre par
16 sept D. BORNIO Jr. 34, rue Gravier

VIN ET EAU DE VIE à vendre au débarquement du navire Lemuel Dyer, de Bordeaux:
25 barriques vin rouge,
20 quarts Cognac. E. DEGRUMPS,
oct 21, rue St-Louis

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

Allant jusqu'au passage du Bayou Lafourche, distance de 52 milles—Pour les passagers et le fret.

A PARTIR de lundi prochain, des trains iront tous les jours et reviendront du passage du bayou Lafourche, comme suit:

Le train partira d'Alger à 8 heures du matin,

Et partira du bayou Lafourche à 1 heure de l'après-midi.

Un ferry destiné à relier le chemin avec la ville, traversera le fleuve, dans quelques jours, d'Alger à la Nlle Orléans, du débarcadère, au pied de la rue Ste Anne, que le Conseil a accordé momentanément à la compagnie. La compagnie annoncera le jour où le ferry commencera à traverser.
A B SEGER,
4 nov—1m Vice-Président

NOUVEAU MAGASIN DE CHAPELLERIE,
No 166, RUE ROYALE.
Entre les rues Conti et Saint Louis.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public qu'ils viennent de former une société sous la raison de GRENIER & PILLE, et qu'ils ont en magasin un bel assortiment de Chapeaux de différentes qualités, pour hommes, enfants et cadets, ainsi que casquettes de diverses dimensions [illegible] qu'ils vendront à des prix modérés. [illegible]
GRENIER & PILLE.

COGNAC ALLEMANDS—Rosalie, Cocodora, [illegible] Londres et Conunes, à vendre à des prix réduits [illegible] chez H DE GOER & RIFFLARD,
4 nov 33 rue de la Vieille Levée

IMPERIALES—Immenses 7/8, mouchoirs Veruns, Tapis, [illegible] de fil et coton, coutil de coton, Bas de coton, lisières de soie, Boyeta de clenblis, Bandes [illegible], Victoria de couleur et noir, &c. &c. convenables pour les marchés du Mexique, à l'entrepôt. A vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 4nov—6m 33, Vieille Levée

25 PANIERS champagne de la marque de l'Ancre, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co.,
[illegible] 27 rue de la Vieille Levée

500 BOITES, 3,000 demi-boîtes, 2,000 quarts boîtes sardines à l'huile de la marque de B. Basset, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co.
4 nov 27, rue de la Vieille Levée.

COGNAC PELLEVOISIN—10 demi-pipes 4me preuve, pâle; 19 quarts do do; 18 huitièmes do do; 9 quarts do do foncé; 10 huitièmes do do, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
4 nov 27, Vieille Levée

COGNAC—10 demi-pipes de preuve pâle Jules Laleu, 6 quarts do do à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
4 nov 27, Vieille Levée

SARDINES—100 caisses sardines grandeurs assorties,
5 caisses huile d'olive,
[illegible] du navire Fidente, de Bordeaux, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
4 nov 27, Vieille Levée

EN débarquement du navire Fidente, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
25 barriques vin blanc Haut Sauternes;
5 do do do
40 caisses [illegible] huile 1/2 et 1/4 de bouteilles;
20 do do de do Rhum;
20 caisses [illegible] eau de vie, Dulong;
[illegible] à l'eau de vie assortis;
[illegible] LANATA, GANDOLFO & Co, 9 & 10, rue Jefferson

CIGARES de la Havane—[illegible] brick Mary Elizabeth, à vendre par B. VALLS, 73, rue des Magasins.

A [illegible] en débarquement du brick Mary [illegible] à vendre par B. VALLS, 73, rue des Magasins.

A LOUER.

L'ETABLISSEMENT connu sous le nom de Café Verandah Conti, rue Conti, au dessous [illegible] à l'hôtel.
J. GARNIER

Demande de nourrice.

ON demande une nourrice [illegible]

PHARMACIE A VENDRE.

A VENDRE—Une PHARMACIE, [illegible]

UN [illegible]

MEDICAMENTS RASPAIL.

LE [illegible] MM. F. J. LACOSTE, [illegible]

Changement de domicile.

D. C. AMARETTO, cigarier,
Rue des Ursulines, No 39,

A [illegible]

MAISON A. FAYA & Cie
No 56, RUE DE CHARTRES.
ABONNEMENT

Aux journaux de Paris, au Courrier des Etats-Unis, au Républicain, à la Revue de [illegible], Le Moniteur, etc.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

FRANCO DE POSTE COMPRIS:

[illegible]

CHAPEAUX DE PAILLE ET SOIERIES.

[illegible]

FLEURS ARTIFICIELLES,
DENTELLES,
BRODERIES,
SOIERIES,
GANTS,
MODES et
GARNITURES DE ROBE.

[illegible] McCLURE & BELKNAP, No. 9, rue du Magasins

[illegible]

MM. J. M. DELRIEU & J. ELLIOTT

[illegible]

REÇU en débarquement [illegible]

[illegible] Arrowroot, &c. &c.
A vendre par DAVID GOWANS & Co,
9nov No 143, rue du Canal.

RUM DE LA JAMAIQUE en douane—7 boucauts [illegible] en débarquement du navire Andover, venant de New York, à vendre par J. B. PREAU & Co,
2 nov 31 et 33, rue Gravier

CHAMPAGNE—12 caisses 100 demi bouteilles [illegible] Nantes, en débarquement du navire Lemuel Dyer, venant de Bordeaux. A vendre par J B PREAU & Co,
30oct 31 & 33 rue Gravier

PIPER HEIDSIECK—100 paniers vin de Champagne "Piper Heidsieck," en bouteilles et demi-bouteilles, en débarquement du navire St-Patrick, venant de New-York.
A vendre par J. B. PREAU & Co,
11 oct 31 et 33, rue Gravier

ABSINTHE SUISSE—100 caisses absinthe "C F Berger," en débarquement des navires Europe et Mulhouse, venant du Havre,
A vendre par J. B. PREAU & Co,
11 oct 31 et 33, rue Gravier

VIN blanc—100 caisses Haut Sauterne, en débarquement du navire Lemuel Dyer, venant de Bordeaux, à vendre par J. B. PREAU & CO,
1er nov 31, 33, rue Gravier

A LOUER—1 nègre de premier choix pour travailler en ville seulement, soit pour les travaux de la terre ou d'un magasin.
S'adresser chez PAUL LACROIX,
30oct 13, rue Toulouse

PAPIERS PEINTS.
DELCROIX,
108, Rue de Chartres, 108.

CETTE maison, qui s'est acquis une juste réputation pour la beauté et la richesse de ses PAPIERS PEINTS, vient de transporter son entrepôt au No 108, rue de Chartres, [illegible] son ancien établissement, où elle reçoit en ce moment, par le Wurtemberg, un riche assortiment de nouveautés parisiennes en PAPIERS PEINTS. Cet assortiment, complet en ce moment, sera alimenté par les arrivages d'Europe pendant la saison, et les acheteurs seront ainsi à même de rencontrer en tout temps chez M. DELCROIX des marchandises indispensables pour tout leur goût.

Tous les papiers de M. Delcroix sortent des meilleures manufactures d'Europe, et son assortiment de papiers ordinaires et communs est des plus variés. Quant aux prix, on pourra s'assurer qu'ils sont excessivement modiques.

Les papiers de luxe, de leur côté, ne laissent rien à désirer, élégance du dessin, richesse de coloris, etc., etc. Il est inutile d'entrer ici dans un détail des variétés qui se trouvent dans cet entrepôt; il suffit de dire que l'on y rencontre tout ce qui se rattache à la ligne des papiers peints.
9 sep— DELCROIX, 108, rue de Chartres

MAILLOT & SON,
No 134, rue des Magasins,
Importateurs de Vins, Eau de vie, &c. et fabricants de liqueurs du pays.
14 déc—

AVIS.

VINCENT & Co. ont transporté leur magasin d'Encan, au No 23, rue de la Douane.
27oct—

CHAMPAGNE—Quelques caisses de champagne des marques Chanoine Frères, Club Wine, de l'Etoile et marque de Verneuil.
A vendre par H. MEUGENS,
4 oct 31, rue de la Commune

C. W. DUNHAM.
MARCHAND en gros de bottes et souliers, No 3, rue des Magasins, Nouvelle-Orléans, et No 75, rue Pearl, Boston.
4 oct

AVIS—Charles Cavaroc a transporté ses bureaux et magasin, rue Royale No 14, entre St Louis et Toulouse. 21 oct

AMNOUX,
ENCOIGNURE Ste ANNE ET CHARTRES
MAISON PONTALBA.

500 robes de barège à volants, [illegible] 16 yards.
Prix .... $6 50 à $7 50 la robe

HUILE DE COLZA, pour lampes Carcel, nouvellement reçue et à vendre par F MALLARD,
30 oct 67, rue Royale

Ouverture de Modes et Nouveautés.

OLYMPE,
No 65, rue de Chartres, encoignure Douane,

A l'honneur de prévenir les Dames qu'elle vient de recevoir un bel et riche assortiment de Marchandises de Modes et Nouveautés, provenant des meilleures maisons de Paris, consistant principalement en Chapeaux et Capotes pour dames et enfants. Modes pour robes grande nouveauté, robes à volants, velours sultane, robes gros de Tours. Pékin velours, moire antique, gants Jouvin, fleurs, manteaux et mantelets velours et soie garnis de dentelle et franges, Talmas et cloches pour dames, cols et manches mousseline brodée et dentelle, lingerie pour dames et enfants, pointes dentelle noire et application de Bruxelles et point d'Alençon, guipure, dentelle noire et blanche, valenciennes, mouchoirs brodés, bonnets pour dames et enfants, éventails, bijouterie, &c. &c. qu'elle en fera l'ouverture JEUDI PROCHAIN 16 courant.

Olympe ayant mis tous ses soins dans le choix de toutes ses marchandises, ose espérer que les dames voudront bien lui continuer leur bienveillant patronage. OLYMPE.
11 nov No 65, rue de Chartres, coin Douane

LE 15 COURANT,

Ouverture du nouveau magasin de
Mme H. FOURNIER,
Encoignure Canal et Baronne.

Mme FOURNIER a l'honneur de prévenir les Dames qu'elle quitte son local de la rue Bourbon pour prendre le magasin situé à l'encoignure Canal et Baronne.

Elle annonce au public qu'elle a reçu par les derniers arrivages de France, un magnifique assortiment des premières nouveautés de Paris, telles que:

Chapeaux et Capotes pour dames et enfants, robes de soie à volants et à petits [illegible] nouveautés; robes de barège à volants, robes de bal, manteaux, mantelets, écharpes de tulle, lingerie fine pour dames et enfants, confections et costumes d'enfants, rubans, [illegible] robes et confections; dentelles noires et blanches, guipures, fleurs, éventails, gants, ombrelles, &c.

Mme Fournier assure, au nom de sa clientèle, aux dames qui voudront bien l'honorer de leur clientèle, le plus grand soin dans son travail et une exactitude rigoureuse. 9 nov—4t

AVIS.

Déballage d'articles de Mode et Nouveautés.

LA maison A. MANSUY, No 60, rue de Chartres, vient de recevoir par les navires Mulhouse et Carrack, du Havre, un joli choix de marchandises d'automne, consistant principalement en Chapeaux, Capotes, Manteaux, Mantelets et Talmas pour Dames; Rubans, Soieries et Lingerie, ainsi qu'un assortiment de Gants Jouvin pour Dames.

L'ouverture de ces marchandises aura lieu mardi prochain, 14 novembre 1854.

La maison attend aussi par le navire Ferré, le complément de ses marchandises. 8nov

AVIS.

UNE jeune dame de Bordeaux, parlant anglais et [illegible], ayant déjà travaillé dans un magasin et entendant bien la vente des articles en modes, trouverait un emploi permanent en s'adressant chez Mme A. Mansuy, rue de Chartres No 60.

Inutile de se présenter sans fournir de bonnes références. 8nov

123, rue Royale.
MADAME CAUCHE

A l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par le navire Mulhouse, du Havre, un assortiment de marchandises d'automne et d'hiver, telles que chapeaux et capotes pour dames, soieries, rubans, manteaux et mantelets, lingerie, &c.
Mme CAUCHE,
7 nov 123, rue Royale

AVIS.

La maison F. FAYEH vient de recevoir par les navires Mulhouse et Ashland un joli choix CHAPEAUX, CAPOTES, parures de mariées lingerie, soieries [illegible]

Aussi un assortiment de [illegible]

[illegible] marchandise. 6nov

Mme DURAND,
RUE ROYALE, No 137,
ENTRE TOULOUSE ET STE PIERRE

[illegible] et Variétés de Modes et Nouveautés [illegible] Manteaux et Pe[illegible]

[illegible] 24 oct

B. DURAND,
Encoignure Royale et St-Pierre,

VIENT de recevoir par les navires [illegible]

[illegible]

Cylindres pour pendules,
Verreries en tout genre et en cristal,
Chandeliers en cuivre et flambeaux plaqués,
Ferrerie, telles que pelles et pincettes, etc,
Couteaux pour table et cuisine, etc.
Tourne broches mécanique, etc.
Cuillères plaquées en argent et en argent d'Allemagne.

Comestibles, etc,
2,000 gallons d'huile de Colza,
Des appareils à eau de Seltz, petit et grand modèle.
Poteries de Marseille. 24 nov

Soieries. Soieries.

LE soussigné vient de recevoir par le steamer Cahawba, un joli assortiment de soieries fantaisie, dans les prix de cinquante à soixante sous la yarde. P. A. BERNARD,
6 nov No 118 rue du Canal, près Royale, dans les bâtisses Touro

NOUVEAUTES! — NOUVEAUTES!

PAR les derniers arrivages de New-York et d'Europe, nous avons reçu un assortiment magnifique, sur lequel nous appelons l'attention des Dames. [illegible] connues par le soin qui présidait au choix de nos marchandises, du goût et du bon marché. Les articles suivants font partie de notre stock:

SOIERIES de tous genres et de toutes couleurs.

MANTEAUX, MANTELETS, CHALES CREPON DE CHINE, mousselines.

ROBES mousseline laine, à dispositions; MERINOS français et anglais, ALPACCA, &c., &c.

AUSSI:
Des broderies fines, telles que,
COLS en valenciennes,
Chemisettes et Manchettes;
Mouchoirs brodés;
DENTELLES, &c.

Nous offrons un beau choix de Bas anglais et français, le tout à des prix modérés.
F. & E. REILLY,
6 nov Encoignure Canal et Royale

CHANGEMENT DE BUREAU.

NOUS avons transporté notre bureau au No 19, rue du Camp, entre les rues Canal et Commune. LAPEYRE & BUJAC.
1 nov—15

Un Hopital à louer.

UN médecin trouvera une bonne affaire en louant l'Hôpital Franklin, situé encoignure Joséphine et Champs Elysées, 3me district.

Cet établissement est fourni de tous les objets nécessaires à son exploitation, tels que meubles, linges, ustensiles, &c. &c.
S'adresser à ALEXIS & LEVIS,
21 oct—1m enc Royale et Bienville

AVIS.

ECOLES PUBLIQUES DU DEUXIEME DISTRICT.

LA Direction des Ecoles Publiques du Deuxième District procédera, le 20 novembre prochain, à l'élection d'une sous-maîtresse pour l'Ecole Supérieure des Demoiselles (département anglais). Les postulantes sont invitées à se présenter au secrétaire, en [illegible] Jackson, pour le subir [illegible]. L'examen commencera lundi 20 novembre, à 5 heures de l'après midi et aura lieu tous les jours, à la même heure, jusqu'au samedi 25 novembre.
E. STAES,
31 oct—les 20nov Secrétaire

Hotel d'Orleans.

M. L. DUTOUR a l'honneur de prévenir le public et ses connaissances, qu'ayant été forcé l'année dernière de refuser plusieurs familles il vient de prendre cette année des mesures pour que ce désagrément ne se renouvelle pas. Dans ce but M. Dutour a pris à bail une VASTE MAISON, lisez à la rue Toulouse, et communiquant avec l'entrée principale de l'Hôtel sur la rue de Chartres, où il y offre des appartements de MAUX ET SPACIEUX APPARTEMENTS à offrir aux voyageurs. M. Dutour espère, par son esprit d'entreprise, continuer d'obtenir le patronage des personnes qui désirent le confort intérieur et une bonne table. Il profite de cette occasion pour informer les habitants de la ville que les heures de repas sont fixées de la manière suivante:

Déjeuner—de 8 à 9 du matin,
Le Dîner à 3 heures—second dîner à 4 1/2 heures P. M. 31 oct—3m

MARCHANDISES NOUVELLES ET DE MODE.
FRANCIS FABRE & Co.
Au coin des rues St-Charles et Commune,

APPELLENT respectueusement l'attention de leurs amis et leur grand fonds de choix de vêtements d'automne et d'hiver qu'ils reçoivent en ce moment de leur fabrique à New York, qui comprennent tous les articles de la garde robe des messieurs. Ils les vendront à des conditions très libérales.

Ils recevront, pendant toute la saison de nouveaux approvisionnements, afin d'avoir toujours en magasin un assortiment qui soit complet et mérite le patronage des acheteurs. 1nov—1m

J. D. HENRIQUEZ.
VETEMENS DE MODE,
ET
LINGERIE POUR HOMMES,
Malles, Valises, Sacs de voyage, &c.
No. 14, rue St. Charles,
Trois portes au dessous de l'Hotel Verandah.
SALLE ORLEANS. 30 sept—3m

Cordes! Cordes!

300 rouleaux véritable corde de Manille, toute grosseur, à vendre par URIAH A. POLLARD & Co,
6 nov 76, rue du Canal près Chartres

Fusils, Fusils.

3 CAISSES fusils à deux coups, convenables pour la vente des campagnes, avec un assortiment complet d'articles de chasse. A vendre par URIAH A. POLLARD & Co,
6 nov 76, rue du Canal près Chartres

Marchandises nouvelles.

REÇU directement d'Europe, un joli assortiment de bracelet en jais, boucles de [illegible] et colliers noirs. Aussi un superbe assortiment de porte-monnaie, peignes, feuilles de [illegible] &c.

Les soussignés invitent particulièrement les détaillants de la ville et de la campagne à [illegible] de se assurer.
URIAH A. POLLARD & Co,
6 nov 76, rue du Canal

REÇU directement d'Allemagne, les articles suivants, à vendre en gros ou en détail:
30 caisses ardoises, toutes grandeurs,
50 do jouets assortis,
50 barils marbres assortis,
10 caisses do [illegible] et cristal,
2 boucauts [illegible] ardoises,
5 caisses boîtes en pennes, [illegible]
Et un grand assortiment d'articles convenables pour la vente des détaillants en ville et à la campagne. A vendre à bon marché par URIAH A. POLLARD & Co,
6 nov 76, rue du Canal

MADERE & OPORTO—50 quarts pipes vins de Madère,
30 quarts pipes vin d'Oporto, à vendre par MAILLOT & SON,
11nov 134, rue des Magasins.

63, Rue Royale, Encoignure Bienville.
Changement de domicile.
JULES BOISSE

AYANT [illegible] son établissement de la rue de Chartres, entre [illegible] à l'encoignure Bienville et Royale, [illegible]

Son nouveau magasin sera toujours des mieux assorti; il vient de recevoir [illegible] Mulhouse, Ashland, Carrack, un assortiment complet de parfumerie des meilleures maisons de Paris, tels que Lubin, Pinaud, Guerlain, [illegible] et grande variété d'objets de fantaisie, cravates, cols, gants Jouvin, bretelles, chemises, faux cols, parapluies, &c. &c. La modicité de ses prix ne laissera rien à désirer.

Il continuera la fabrication des perruques, toupets, bandeaux, tresses, nattes, &c. [illegible]

[illegible] pour la coupe des cheveux et la coiffure [illegible]
JULES BOISSE.

LA société existant sous la raison Fernandez & Cardona, a été dissoute de consentement mutuel. Les affaires de l'ancienne maison seront continuées sous la raison de J. N. FERNANDEZ & Co. N. Orléans, 1er nov, 1854. 6nov—1m

JOURNAUX FRANCAIS.
Ve HEBERT & Cie.
149, rue de Chartres.
AVIS.

LES personnes qui ont [illegible] quelque journal français [illegible] de ne pas éprouver de retard [illegible]

CET AVIS [illegible] dames qui désirent [illegible]

8000 ALMANACHS [illegible]

1855

A vendre en gros et en détail chez
Ve HEBERT & Cie.
6 nov 149, rue de Chartres.

MAISON Ve. HEBERT & Co,
149 RUE DE CHARTRES.

AGENCE GENERALE pour [illegible] de la Louisiane, du Courrier des Etats Unis et de toutes les publications [illegible]
AGENCE DIRECTE DE
L'Illustration de Paris.
Par numéro hebdomadaire [illegible]
ABONNEMENTS
A tous les journaux français de littérature, de modes, de sciences d'art, de médecine, de pharmacie &c.

[illegible]

Parfumerie Rue de Paris.

L [illegible] Eau de Lavande, [illegible]

[illegible]
ADOLPHE BLACHE,
7 nov

REÇU par le navire Ashland, du Havre;
Gants Jouvin,
[illegible]
Lingerie pour dames et enfants,
[illegible]
A vendre par ADOLPHE BLACHE.
7nov

EN débarquement [illegible]
THOMAS FINCK & Co.

EN débarquement du brick [illegible]
THOMAS FINCK & Co,
30 oct

T. MOREAU,
151, rue Royale, encoignure Toulouse.

A L'HONNEUR [illegible]

[illegible]

Marchandises nouvelles.

NOUS avons l'honneur d'informer [illegible]
REILLEUX & RIOTARD.

GRATIS CHAPEAUX GRATIS.

[illegible]

Gants, Gants, Gants.

REÇU par le [illegible]
LION & PINSARD,

BRACELETS [illegible]
LION & PINSARD,

MOUCHOIRS [illegible]
LION & PINSARD,

EVENTAILS [illegible]
LION & PINSARD,

CHAUSSETTES [illegible]
LION & PINSARD,

GANTS JOUVIN—Lion & Pinsard, [illegible]

COLS [illegible]
LION & PINSARD,

CRAVATTES—[illegible] cravattes, mouchoirs, cols, Emile, [illegible]
LION & PINSARD,

EN débarquement du navire [illegible] de Bordeaux, à vendre par:
PAUL LACROIX, 13, Toulouse.

PORTER—[illegible]
JUAN Y. DE EGANA,
12 oct

CONSERVES de S-Bodie—[illegible]
FAURES & NORMAN,
14 oct

100 paniers vin de Champagne de la marque "Ancre," en bouteilles et demi-bouteilles, à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
29sep—10t 27, Vieille Levée

CHAMPAGNE A. DUTEMPLE & FILS—[illegible] paniers de cette marque, [illegible] en bouteilles et en demi-bouteilles, [illegible] à vendre par H. MEUGENS,
4 oct—3 n. Bords de la Commune, No 31.

Changement de domicile.

E. DECHAMPS a transféré son magasin, du No 67 rue Conti, au No 27, rue St-Louis, entre Chartres et Vieille Levée; ancienne maison Moyer.
2 oct

LA MAISON J. F. LELIEVRE,
LIBRAIRE,
RUE ROYALE, No 210,

OFFRE à vendre en gros et en détail à un prix excessivement réduit [illegible] ALMANACHS pour 1855, [illegible]
13 oct

LA MAISON J. F. LELIEVRE,
LIBRAIRE
Rue Royale, No 210.

ANNONCE respectueusement aux Dames de la Nouvelle-Orléans, qu'elle vient de recevoir de France [illegible]

MARCHANDISES NOUVELLES.

HABILLEMENTS D'ENFANTS
POUR L'HIVER.
30, Rue de Chartres.

NOUS recevons par le derniers arrivages de France et par les steamers Black Warrior, Cahawba et Black Warrior, de New-York: [illegible]

Notre assortiment de [illegible] sollicitons l'attention des familles en général.
LAGAY & LECANU,
5nov 36, rue de Chartres.

MARCHANDISES NOUVELLES.
Habillements d'hommes pour l'hiver.
36, rue de Chartres.

NOUS recevons par les derniers arrivages de France et par les steamship Black Warrior et Cahawba et Crescent City, de New York:

Un nouvel et magnifique assortiment de confection d'hiver, pour hommes, comprenant tout les derniers genres, que nous offrons en vente à des prix très-réduits. LAGAY & LECANU,
7 oct 36 rue de Chartres

EN débarquement du navire Mary Merrill, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge Queyries,
20 do do France,
4 do do La Mission 1849,
2?? caisses do do 1841, 44 et 46
?? do do Cos d'Estournel 1849, 184?
4 barriques do Médoc,
A vendre par CAVELIER & MAXENT,
24 oct 168, rue Royale

4 Caisses de 50 boîtes sardines à l'huile Gillet,
do 200 1/4 boîtes do do
do 100 1/2 do do do
En débarquement du navire Mulhouse, du Havre et à vendre par V. & E. MAIGNAN,
[illegible] rue St Louis

EN débarquement du navire Europa, venant du Havre:
30 balles bouchons fins pointes, à vendre par BOYER FRERES, V. BENQUET & Co,
12 oct enc. Moreau et Mandeville

CHAPEAUX laine et Brodequins russet, pour plantations.
A vendre par FROST & Co,
13 oct rue des Magasins

A. GMANKE,
Charpentier, Constructeur et Entrepreneur pour le transport des maisons,
Rue Félicité, près la rue des Magasins, Quatrième District.

L'ENTREPRENEUR le transport, le nivellement et la réparation des maisons, sur le côté et dans les campagnes, sans dommage à la maçonnerie et aux conditions les plus avantageuses. L'ouvrage sera garanti. Les ordres laissés au No 99, rue du Camp, seront remplis. 29 juin—1an

MOURARON du Kentucky—50 douzaines de bouteilles de toute qualité et dimensions, en magasin et à vendre par E. J. HART & Co,
8 nov Nos 105 et 107, rue Tchoupitoulas

VINAIGRE—15 barils vinaigre français marque Meyniel, à vendre par A. COUTIN,
6 sep 13, rue Bienville

EDUCATION COMPLEMENTAIRE.

M. E. LAVILLEBEUVRE [illegible] de commissaire générales, [illegible]

[illegible]

Ecoles Publiques—2ème District.

AVIS est donné que la réouverture de l'Ecole du soir, rue St Philippe, entre les rues Bourbon et Royale, aura lieu le mardi 7 novembre 1854, à six heures.

Cette Ecole sera ouverte chaque soir, de six heures à huit, excepté le samedi et le dimanche.
MARTIN BLACHE,
30 oct— Surintendant

INSTITUTION DE G. BOYER.
Rue Conti No 14.

RENTREE des classes, lundi 4 septembre. 26 août

OUVERTURE
DU RESTAURANT DE PARIS.
Rue Bienville, No 25.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public et à ses amis, qu'il a fait l'ouverture du Restaurant SAMEDI [illegible]

Il tiendra une TABLE D'HOTE [illegible]
21oct—1m ANTOINE [illegible]

F. M. MALLARD,
67, rue Royale et 80, rue Bienville.

INFORME ses amis et le public en général qu'il vient de recevoir par les navires [illegible] assortiment de meubles de salon, comprenant sofas, fauteuils et chaises en palissandre [illegible]

[illegible]

[illegible] Ayant disposé d'une grande partie de son assortiment de [illegible] qu'il vend en ce moment au rabais, [illegible] de la balance à des prix tellement réduits qu'il devra tenter [illegible]

AVIS.

AVIS est par les présentes donné que les certificats suivants ont été perdus et qu'il a été fait application pour de nouveaux certificats:

Le certificat No 2811 portant la date du 21 février 18??, pour 10 actions du fonds capital de la Banque de l'Etat de la Louisiane,

Le certificat No 2?56, portant la date du 6 novembre 18??, pour [illegible] même banque,

Le certificat No 3012, portant la date du 1er janvier 18??, pour 14 actions de la même banque,
BANQUE DE LA LOUISIANE,

Le certificat No 2192 portant la date du 30 juin 18??, pour [illegible] actions du fonds capital de la Banque de la Louisiane.

Tous ces certificats sont au nom de Claude J. B. Aubert.

$10 DE RECOMPENSE.

PARTI marron le [illegible] octobre, de l'habitation de Mme [illegible], la négresse CELESTINE, âgée d'environ 40 ans. Cette négresse [illegible] Alger de se rendre à bord du [illegible]

Et $5 de Récompense

Pour l'arrestation du nègre PETERS, âgé d'environ trente ans, que l'on suppose être dans la paroisse St. Bernard.

Les récompenses ci-dessus seront payées pour l'arrestation desdits esclaves à quiconque les logera dans la geôle du 2d District.
L. M. BIENVENU,
31 oct—4.2 ps Paroisse St. Bernard

LE Dr. HAMME a transporté son domicile rue St. Louis, No 123, entre Bourbon et Dauphine (près Dauphine.)
16oct—1m

AVIS.

R. SYKES, encanteur, a transporté son magasin au No 45, rue des Magasins, en face de l'Arcade de [illegible]. 25 sep

AVIS D'ENCAN.

BERNARD TURPIN, Encanteur, No 47, rue des Magasins. Jours de vente: MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS. Avances d'argent sur consignations. 14oct—1m

MAILLOT & SON,
No 134, rue des Magasins,

ONT à vendre en magasin à des prix les plus réduits:
200 barils brandy du pays
1?5 do genièvre do.
1?0 do rum do.

Les marques de ces colis sont déposées [illegible] sont pas contrefaites, sont toujours garanties.
MAILLOT & SON,
25 oct Successeurs de WEHNER & MAILLOT, 134, rue des Magasins.

GUANO DU PEROU.

A partir de cette date, nous aurons constamment en magasin le véritable GUANO du Pérou, importé par M. [illegible] à vendre par 5 tonneaux et au-dessus [illegible]
GONZALES FRERES
No 11, Front Levée, [illegible]

FOIN—100 balles foin de l'Ouest de première qualité, en magasin et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par GONZALES FRERES,
30 oct Front Levée, No 11, près Bienville

AVOINE—[illegible] qualité, en magasin et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par GONZALES FRERES
30 oct Front Levée, No 11, près Bienville

AVOINE [illegible] d'Egypte, de première qualité, [illegible] en lots à la convenance des acheteurs, par GONZALES FRERES,
30 oct Front Levée, No 11, près Bienville

SEL MINERAL—Quelques barils, à vendre par GONZALES FRERES,
31 oct Front Levée No 11, près Bienville

AVANCES AU COMPTANT.

LES soussignés feront des avances au comptant sur toutes les marchandises qui leur seront consignées, pour être vendues.
W F VREDENBURGH & Co,
1 nov—2m No 73 rue Tchoupitoulas

EN MAGASIN.

HUILE—100 barils huile de graisse, 50 barils huile de lard d'hiver, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
1nov 13 & 15, rue St Louis.

PANIERS DE BOUTEILLES—250 paniers bouteilles vides, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
1nov 13 & 15, rue St Louis.

VINS—Muscat, [illegible] à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
1nov 13 & 15, rue St Louis.

EAUX DE VIE—200 barils eau de vie [illegible] à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
1nov 13 & 15, rue St Louis

LIQUEURS—[illegible] à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
1nov 13 & 15, rue St Louis.

WHISKEY—200 barils [illegible] Bourbon, Monongahela et rectifié whiskey, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
1nov 13 & 15, rue St Louis.

BOUCHONS—50 balles bouchons à bouteilles, à dame-jeannes et à [illegible], à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
1nov 13 & 15, rue St Louis.

LIQUEURS—[illegible] à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
1nov 13 & 15, rue St Louis.

VINS EN CAISSE—[illegible] vin rouge et blanc, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF,
1nov—67 13 & 15, rue St Louis.

INDIGO—[illegible] Guatemala, 6 caisses indigo de Manille, en vente chez BERNARD TURPIN,
1 nov 47, rue des Magasins

NOIX [illegible]—[illegible] noix [illegible], en vente chez BERNARD TURPIN,
1 nov 47 rue des Magasins

THE—140 caisses thé noir, [illegible], 30 demies caisses thé impérial, en vente chez BERNARD TURPIN,
1 nov—6t 47, rue des Magasins

AVIS AUX MARCHANDS.
AUGUSTE GIRARD & Co.
No 8, rue Bienville, au premier.

ONT reçu par le Wurtemberg du Havre, un bel et grand assortiment en broderies et autres articles tels que:

Bandes, Guipures, Jupons-Guipure, Cols de Bandes Jaconat brodés nouveau genre, Jupons brodés, Cols de, Entredeux, rubans de tous les Mod, Fleurs à tâchelles, Mouchoirs batiste brodés, et devants de chemises.

Attendu par le Mulhouse du Havre, un assortiment complet de chemises d'hommes et autres articles de nouveautés &c. &c.

A vendre en gros seulement. 21 sept—3m

SOIERIES! SOIERIES!

A 50 cts ou moins la yarde.

A vendre par:
LAROUSSINI & Co,
Magasin Rouge, No 1, près le Marché aux légumes, sur la Levée.
19 oct

JOHN M. BURN,
relieur,
No 31, Passage de la Bourse.

Exécute tout ce qui tient à la TYPOGRAPHIE, à la RELIURE, dans le plus bref délai. 16 sept

Changement de domicile

P. ALEXANDRE LANAUZE a transféré son magasin au No 76, rue Vieille-Levée, entre Toulouse et St Louis. sept 3m

Au prix coûtant.

QUINCAILLERIE A VENDRE.

LE soussigné désirant se retirer des affaires offre en vente son magasin de quincaillerie situé, rue des Magasins, [illegible] de la rue St-Andre, se composant d'un assortiment complet de marchandises pour barils, [illegible]

Aussi—Scheesse 7 1/2 pieds sur 3 pieds 2 pouces. Verre français 14 x 20.
13oct—1mois J. R. LANDIER.

J. CASSEBERGUE,
—MARCHAND TAILLEUR,—
No 77 Rue St.-Charles, No 77
Entre celles Union et Perdido.

INFORME ses clientèle et le public en général qu'il vient de recevoir une partie de ses marchandises pour le Printemps, consistant en:

Coutils couleur et blanc,
Piqué couleur pour gilets,
Nouveautés pour habits et pantalons,
[illegible] pour [illegible] (étoffe nouvelle) pour redingote et pantalons.

[illegible] prix sont très modérés.
J. CASSEBERGUE

Brodequins Russet.

Cent caisses, en débarquement des navires J. W. White et Lorenzo, à vendre par J. H. GOULD & Co,
10 oct [illegible] rue des Magasins No 3

DEPOT DE DRAP DE BILLARD

Des premières Fabriques [illegible]

P. LEVERRIER, rue de [illegible], Bienville et Conti, informe [illegible] vient de recevoir par [illegible] et grand assortiment de [illegible] dont toujours en plus grand [illegible]